

Section 1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : **C-NET** Code : **46200**

Description du produit : Détergent en poudre pour véhicules.

Fournisseur/Fabriquant : *Fournisseur*
Produits sanitaires Accord Inc.
 6135, boul. Couture
 Montréal (Québec) Canada, H1P 3G7
 Tél.: (514) 723-0055 Téléc.: (514) 723-0056

En cas d'urgence : Centre antipoison du Québec (service 24 heures)
 Québec: (800) 463-5060 (sans frais)
 Partout ailleurs: (418) 656-8090
 CANUTEC: (613) 996-6666 (frais virés)

Section 2. Identification des risques

État physique : Poudre verte

Mention d'avertissement : ATTENTION!
 IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.
 PEUT CAUSER UNE IRRITATION DU SYSTÈME RESPIRATOIRE.

Section 3. Composition et information sur les ingrédients

Nom	Numéro CAS	% en poids
Pyrophosphate de tétrasodium	7722-88-5	20 - 50
Nonyl phénol éthoxylé	9016-45-9	5 - 10
Carbonate de sodium	497-19-8	0 - 5
Métasilicate de sodium	6834-92-0	0 - 5
Huile de pin	8002-09-3	0 - 5

Section 4. Premiers soins

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement à l'eau courante tiède. Retirer les lentilles (verres de contact) et continuer de rincer pendant au moins 15 minutes en soulevant occasionnellement les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin immédiatement.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement la peau contaminée avec beaucoup d'eau tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminées. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Bien laver les vêtements et les chaussures avant de les remettre.

Inhalation : Déplacer la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, le personnel formé doit donner la respiration artificielle ou de l'oxygène. S'assurer de la bonne circulation d'air. Consulter un médecin immédiatement.

Ingestion : Si la personne est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Ne pas faire vomir. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit : Aucun risque connu d'incendie ou d'explosion.

Point d'éclair : DND

Moyens d'extinction : Non applicable.

Dangers spéciaux en cas d'exposition : Non applicable.

Équipement de protection spécial pour les personnel préposé à la lutte contre le feu : Non applicable.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié.
Précautions environnementales	: Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).
Méthodes de nettoyage	: Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Ramasser le déversement à l'aide d'un aspirateur ou d'un balai et placer le tout dans un conteneur à déchets dûment identifié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Section 7. Manutention et entreposage

Manutention	: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler le produit. Tenir hors de la portée des enfants. Utiliser uniquement dans un endroit bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Manipuler avec soin.
Entreposage	: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne pas entreposer dans des conteneurs non étiquetés.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Mesures techniques	: Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent des vapeurs, des aérosols ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
Yeux	: Lunettes anti-éclaboussures.
Mains	: Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques.
Voies respiratoires	: Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.
Autre	: Porter des vêtements de protection appropriés pour éliminer tout risque de contact avec la peau.

L'information contenue dans ce document concerne le produit concentré tel que vendu. En dilution d'usage recommandée, les risques inhérents à ce produit sont fortement réduits. Les mesures de prévention peuvent être adaptées selon le jugement de l'employeur en fonction de l'expérience et/ou du niveau d'exposition des travailleurs.

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs d'exposition considérées acceptables.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	: Solide en poudre.
Couleur	: Vert.
Odeur	: Pin.
pH	: (sol. 10%) 10.0 - 11.0.
Densité relative	: Non disponible.
Solubilité	: Facilement soluble dans l'eau chaude et l'eau froide.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matières à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	: Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Risques de réactions dangereuses	: Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Section 11. Information toxicologique

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux	: Corrosif pour les yeux.
Peau	: Irritant pour la peau.
Inhalation	: L'inhalation de gouttelettes en suspension dans l'air ou d'aérosols peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	: Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets cancérogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets mutagènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets tératogènes	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la reproduction	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisant	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Données toxicologiques

Nom de l'ingrédient	Test	Espèces	Résultat
Pyrophosphate de tétrasodium	DL50 Oral	Rat	4000 mg/kg
	DL50 Oral	Souris	2980 mg/kg
Nonyl phénol éthoxylé	DL50 Oral	Rat	4 g/kg
	DL50 Cutané	Lapin	5.01 g/kg
Carbonate de sodium	DL50 Oral	Rat	2390 mg/kg
Métasilicate de sodium	DL50 Oral	Souris	770 mg/kg
	DL50 Oral	Rat	1280 mg/kg
Huile de Pin	DL50 Oral	Rat	32000 mg/kg
	DL50 Cutané	Lapin	5000 mg/kg

Section 12. Information sur l'écologie

Écotoxicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Biodégradabilité	: Non disponible.
Écotoxicité en milieu aquatique	: Non disponible.

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Élimination des déchets	: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.
-------------------------	--

Le produit dilué tel que recommandé peut être envoyé à l'égout.

Consulter les autorités locales ou régionales.

Section 14. Information relative au transport

Information réglementaire	Numéro UN	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	Non réglementé	Non applicable	-	-	-	Remarque: Produit non réglementé (TMD)

*GE: Groupe d'emballage

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : **Classe D2B Matières toxiques**

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Section 16. Renseignements supplémentaires

Date d'édition	: 2014-08-06
Préparé pour:	: Produits Sanitaires Accord Inc.
	Tél.: (450) 682-0060

Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.